

Compte rendu de la réunion n° 20 du Collège des Producteurs – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	Compte rendu
Titre du document	Compte rendu de la réunion du Collège des Producteurs- Version définitive
Responsable de la préparation du document	Emmanuel Grosjean-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – annexe 1

II. Généralités

N° ordre chronologique de la réunion : n° 20, réunion virtuelle le 10 février 2021

- *Ordre du jour* :
 - ❖ Passation anciens/nouveaux membres
 - ❖ Etat de mise en œuvre des plans de développement des filières et enjeux 2021

III. Passation anciens/nouveaux membres représentant les producteurs

Suite aux dernières élections des représentants des producteurs en novembre 2020, nous avons accueilli de nouveaux membres dans les secteurs suivants :

Aquaculture : Angelique Gillet remplace Jean Michel Stalmans en tant que membre effectif

Porc : Geoffrey Minne et Quentin Chausteur remplacent Henri Stas et Patrick Siraux respectivement en tant que membre effectif et membre suppléant

Hort Comestible : Thomas Geeraerts remplace Jean Yves Van Compernelle en tant que membre effectif



Bio : Philippe André remplace Dominique Jacques en tant que membre effectif

Les mandats des nouveaux élus démarrent à partir de février 2021. Etant donné que ces dernières élections ont été décalées sur l'année à cause de la crise sanitaire, il est suggéré de reporter les prochaines élections (pour les 2 autres postes) qui devaient avoir lieu à l'automne 2021 au printemps 2022. Ceci permettra de rétablir un équilibre entre la tenue de ces élections (18 mois entre chaque) comme il est normalement prévu dans notre règlement. Cette proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

Un rappel des règles essentielles du R.O.I est présenté en séance :

- 1) Devoir de réserve, extraits du ROI : 1) « Le contenu des travaux du Collège est soumis à un droit de réserve » ; 2) « Le Collège désigne parmi les membres présents à la réunion, la/les personne(s) seule(s) habilitée(s) à s'exprimer en son nom ». 3) « Hormis la/les personne(s) mandatée(s) pour transmettre et communiquer les avis et positions du Collège et de ses instances, chaque membre et chaque participant à une réunion est tenu à un devoir de réserve et de non divulgation des travaux, des négociations et avis en cours. Ceci afin de ne pas porter préjudice à l'intérêt général du secteur agricole wallon »
- 2) Présence des membres, extrait du ROI : « Toute absence non justifiée d'un membre effectif sans remplacement par un membre suppléant ou de la prise en défaut de cette suppléance à 3 réunions consécutives du Collège entraînera automatiquement sa révocation en tant que membre effectif ou membre suppléant et son remplacement »

Au vu des problèmes rencontrés ces derniers temps suite à un non-respect de ces quelques règles, il est suggéré de constituer un comité d'éthique avec quelques représentants afin de régir ce type de situation dans le futur. Cette proposition étant validée par les membres présents, un mail sera envoyé à tous invitant les membres intéressés à participer à un GT qui travaillera sur la composition et les modalités de travail de ce comité. Parmi ces modalités, il est proposé en réunion de considérer l'obligation pour chaque membre de signer le ROI et la charte.

Le Ministre Borsus et le Collège des Producteurs remercient les membres sortants pour leur investissement au sein du Collège et souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres. Par ailleurs, le Ministre Borsus salue le travail opéré par le Collège au travers des filières et le partenariat constructif opéré tant avec l'équipe du Cabinet qu'avec l'administration. Il tient à souligner qu'une des priorités de sa législature est de soutenir la relocalisation de la production et un revenu rémunérateur pour tous les producteurs face aux futurs défis que sont la PAC et le plan Get up Wallonia.

IV. Etat de mise en œuvre des plans de développement des filières

Parmi les 3 métiers du Collège dont celui relatif à la facilitation des initiatives économiques au sein des filières, des plans de développement ont été rédigés pour chacun des secteurs. Pour chacun de ces plans, des trajectoires d'investissements publics ont été tracées pour un montant total de



55 millions sur les 10 prochaines années. A cela doit s'ajouter le PDSAB qui est en cours de validation.

Un état des lieux 2020 ainsi que les enjeux 2021 est présenté pour chaque secteur (présentation en annexe).

Horticulture ornementale :

Enjeux 2021 :

- Besoin d'un encadrement technique pour les pépiniéristes forestiers et producteurs de plants de haies pour atteindre l'objectif des 4000km de haies
- Appui et renforcement de la filière par le CRA-W, UAP et CEHW pour la production de plants de haies et fruitiers notamment en ce qui concerne les associations possibles de plants
- Création d'un catalogue de l'offre en produits horticoles régionaux à destination des communes

Horticulture comestible :

Enjeux 2021 :

- Lancement d'une étude sur la commercialisation et la logistique des fruits et légumes en Wallonie
- Démarrage de l'IFELW avec engagement d'une personne pour 3 ans pour développer une filière wallonne et de commercialisation. Voir si besoin d'une création d'OP
- Recherche d'alternatives aux produits phyto sanitaires
- Suite du projet Ecophyto sur les fraises, pommes, poires, légumes et pdt avec une étude de résidus en post récolte en fonction des différents produits utilisés
- Attentes du secteur concernant le programme quinquenal de la recherche pour la partie horticulture et des mesures d'aides dans le cadre de la PAC
- Mise en œuvre du plan de promotion européen des fruits et légumes

Grandes cultures :

Enjeux 2021 :

- Projet de caractérisation de la qualité des céréales (besoin d'une nouvelle définition qualitative surtout pour les composants rentrant dans l'alimentation humaine (taux de gluten, protéines...))
- Besoin d'informations de la part de la recherche sur la culture du blé dur (quelles variétés adaptées à notre terroir...) afin de piloter les agriculteurs dans ce nouveau type de culture mais aussi des propositions sur les alternatives en produits phytos



- Nécessité d'une cohérence entre les organismes stockeurs/agriculteurs et outils de transformation (certains projets de production ne voient pas le jour car trop petits par rapport aux outils de transformation existants)
- Recherche d'itinéraires techniques innovants, meilleur rendement et réduction d'intrants en pratiquant des productions croisées
- Rentabilité de la filière betteraves sucre sous le seuil du prix de revient (revenu de l'agriculteur +/- 2250 euros) alors que la Belgique est un des pays les + productifs d'Europe

Orge de brasserie :

Enjeux 2021 :

- Besoin de rentabilité (sur 800 hectares, seuls 345 au prix juste)
- Trop de fluctuations de la part des malteurs pour de l'orge wallon et trop peu de production d'orge
- Difficulté de mise en place de nouveaux projets de brasseries/ hangars de stockage à la faveur d'une urbanisation croissante

Pommes de terre :

Enjeux 2021 :

- Problèmes phytos avec le retrait du CIPC : pas d'alternatives ou autres produits plus chers
- Besoins de recherches et développement dans le secteur et systèmes de cofinancement mis en place
- Besoin de soutien pour l'utilisation d'outils d'aides à la décision tels que le Vigimap car il permet la protection de l'environnement
- Recours accru à la génétique pour créer des variétés plus robustes ok mais les produits doivent pouvoir se vendre et être gustatifs
- Développement du plan stratégique wallon en intégrant les compétences régionales et sous la coordination de Belpotato
- Volonté du secteur pour une rotation élargie mais à condition d'avoir plus de spéculations rentables
- Production insuffisante de plants wallons, il faut gagner des parts sur l'importation car il y a une demande. Besoin de coordination et de cohérence entre les régions vis-à-vis de l'export et du marché domestique. Besoin de former les contrôleurs pour assurer une certification du plan wallon

Aviculture-cuniculture :



Enjeux 2021 :

- Versement des aides promises par le cabinet du Ministre en poulet standard et en œufs plein air suite à la crise sanitaire et la grippe aviaire. Le prix du poulet a augmenté mais couvre tout juste l'augmentation de prix des aliments.
- Demande d'autorisation au Ministre d'apposer une pastille sur les boîtes d'œufs plein air expliquant les raisons de la perte du code 01 suite au confinement des poules. Cela permettrait à tous les producteurs de garder leur place dans les rayons des magasins. Besoin d'une communication auprès des GMS pour les faire adhérer à cette idée.
- Aide à l'installation et à l'investissement : maintien des aides majorées, aménagement des bâtiments pour le BEA, aides pour les poulaillers de classe 1 pour leur mise aux normes et soutien des éleveurs de poules en cage qui devront cesser ce mode en 2028
- Facilitation d'installation pour le 2^{ième} abattoir d'Ardennes Volailles, d'une casserie locale et de petits abattoirs locaux
- Lever les boucliers lors des demandes d'installation des poulaillers et d'abattoirs
- Garantir un avenir pour le foie gras
- Demande pour que la nouvelle norme de densité en poulets de chair bio soit exprimée en nbre de poulets/m² et non en nombre de kg. Les éleveurs ne savent pas à l'avance le poids des poussins en fin de lot
- Veiller à ce que les alternatives de la vitamine B2 ne tombent pas sous l'emprise d'1 monopole dont tous les pays seraient dépendants
- Fin de la prise en compte des m² de jardins d'hiver en poules pondeuses bio qui pose de gros problèmes aux poulaillers déjà installés

Bovins laitiers :

Enjeux 2021 :

- Mise en œuvre des recommandations de l'étude sur les organisations de producteurs.
- Suivi de la mise en place d'un mécanisme de régulation des volumes de lait produit
- Facilitation de l'augmentation des volumes de lait transformés des filières rémunératrices
- Développement du marché régional Pjuste
- Suivi de la mise en place du réseau des fermes de référence (Besoin d'un financement pour développer une plateforme de collecte de données (WalleSmart) en garantissant une confidentialité aux éleveurs lors de la transmission de leurs données)
- Suivi de la PAC avec un maximum d'éco régime, idée de lier l'éco régime à la vache qui prouverait la durabilité de la production
- Demande de subside pour l'éradication de la maladie de l'IBR

Viande bovine :

Enjeux 2021 :

- Maintien des outils d'abattage et de découpe sur tout le territoire en veillant à leur pluralité



- Soutien de l'aide couplée dans la nouvelle PAC pour maintenir les prairies et la durabilité
- Saturation de la production en viande bovine bio qui entraîne une baisse des prix
- Besoin d'accompagnement des producteurs pour accentuer la création d'OP afin d'assurer un revenu plus rémunérateur
- Veiller à ce que le plan de développement Protéines végétales ne se fasse pas au détriment de la viande
- Besoin de recherches sur des thématiques correspondant aux besoins des éleveurs (stockage de carbone, émission de gaz des bovins...)

Ovin :

Enjeux 2021 :

- Maintien de la prime couplée dans le cadre de la PAC avec évolution de la limite quantitative (limite de 23000 primes brebis va être atteinte avant 2023) et soutien des jeunes à l'installation qui sont limités dans l'évolution de leurs effectifs de troupeau
- Eco régime dans la PAC, non favorables aux éleveurs Ovins (il y a de + en + de pâturages chez d'autres éleveurs et donc charge supérieure à 2.5UGB à l'hectare)
- Besoin de données technico-économiques pour piloter la filière
- Renforcement des services d'encadrement (Eleveo, Arsia, CER) et visibles pour l'éleveur
- Meilleure visibilité de l'offre d'agneau wallon par rapport à celui qui est importé

Caprin :

Enjeux 2021 :

- Attentes du secteur concernant les primes couplées liés à la nouvelle PAC
- Besoin de données technico-économique pour le secteur
- Questionnement du secteur face à la médiatisation de la mise à mort des chevreaux : quelle réaction du grand public et quelles alternatives ?
- Demande de révision de la législation sur la fièvre Q qui est trop contraignante et occasionne des frais à l'éleveur (obligation de vaccination) sans bénéficier de soutien financier
- Communication conjointe des services d'encadrement pour la chèvre et le mouton

Porc :

Enjeux 2021 :

- Besoin d'un soutien car chute du prix de 60 cents depuis la PPA (prix actuel 0.78 euros), ce n'est plus viable
- Castration : si la Belgique pratique l'anesthésie comme en Allemagne, quid de la disponibilité des vétérinaires pour réaliser cet acte et des coûts supplémentaires engendrés par l'acte. Est-il envisageable que le producteur la réalise lui-même ?
- Finalisation du plan de développement du secteur



- Travail sur le développement d'élevage à valeur ajoutée
- BEA : enjeux économiques sur dossiers castration, caudectomie
- Finalisation du référentiel sur les coûts de production

Aquaculture :

Enjeux 2021 :

- Besoin d'un accord entre l'Europe et les états membres sur le prochain fond FEAMP (prévu à l'origine en 2021). Prendre conseil auprès des aquaculteurs wallons pour voir quelles mesures doivent être activées ou pas dans notre région.
- Lancement d'une étude économique pour la création d'une écloserie en coopérative pour redévelopper ce savoir-faire en local et diminuer les importations
- Consultance pour améliorer les sites d'élevage et des essais de nouveaux matériels pour moderniser le métier

Bio :

Enjeux 2021 :

- Mise en œuvre du plan stratégique de développement (PDSAB)
- Maintien de Biowallonie qui est vital pour l'encadrement du secteur
- Préparation du nouveau règlement européen bio qui sera d'application début 2022
- Aides à la conversion en bio et au maintien dans le cadre de la PAC pour atteindre les objectifs
- Questionnement par rapport au budget européen en baisse pour le bio et les objectifs green deal

A la suite de ces présentations, le ministre Borsus souhaite apporter quelques éléments de réponse face aux enjeux cités :

1°PAC :

Aides : soutien pour intégrer des aides à l'aquaculture et pour les primes couplées pour les différents secteurs afin de développer l'élevage et les prairies.

Règles de marchés : intervention du Ministre dans les négociations au conseil européen pour intégrer un volet complémentaire afin de développer des outils de gestion dans l'organisation commune de marchés (par ex: outils de lutte contre l'abus de position dominante dans la chaîne de valorisation des produits agricoles ou outils de prévention de crise). Discussion en cours avec le parlement européen pour mettre en place des systèmes de régulation de marchés sans toutefois avoir l'unanimité en la matière tant sur le plan européen que belge



2° Alternatives au phyto : accord pour diminuer progressivement l'usage de ces produits à condition d'avoir des alternatives crédibles

3° Abattoirs : appui pour maintenir une répartition géographique de ces sites d'abattage, qu'ils soient ouverts à plusieurs filières et qu'on évite des positions dominantes. Le public doit jouer un rôle avec le privé.

4° Octroi de permis pour de nouvelles installations : le Ministre reconnaît qu'il y a une pression de plus en plus grande surtout de la part des communes et même de l'administration pour bloquer ces permis à la faveur des citoyens

5° Production de foie gras : accord du gouvernement pour ne pas interdire la production de foie gras et soutien dans ce sens par le Ministre

6° Production de viande et protéines végétales : vu qu'il y a une demande croissante de la part de certains consommateurs pour consommer des protéines végétales, le Ministre préfère une gestion de la production locale de ces produits pour répondre à la demande tout en soutenant la promotion de la viande locale

7° Vitamine B2 : mobilisation auprès des autres pays pour une alternative viable et acceptable économiquement

8° Plan stratégique Bio : le Ministre veillera pour que la croissance du marché soit en adéquation avec le déploiement de la filière

9° Pastille poules pondeuses : travail avec le fédéral sur la question et attente d'une réponse pour l'utilisation de la pastille

10° Situation des betteraves : la situation en Belgique est problématique sur plusieurs plans : l'usage de produits phytos, le prix non rémunérateur et l'enjeu du Mercosur. Le Ministre avait soutenu l'installation de la coopérative sucrerie de Seneffe mais ce projet n'a pas abouti. Il s'attèle à contrer le Mercosur sur le plan agricole mais avoue que la présidence européenne assurée par le Portugal est en faveur d'un accord sur le dossier. De plus il y a eu une étude européenne lancée sur les impacts de cet accord qui livre des conclusions positives pour l'ensemble de l'Europe sans s'attacher à la situation particulière de chaque pays ni à la situation sectorielle. Parallèlement, le Ministre travaille sur l'analyse des clauses du contrat avec le fédéral, certaines ont un impact négatif sur la rémunération du producteur.

11° Situation de Biowallonie : l'inspection des finances a rappelé qu'il fallait passer par un marché public pour attribuer l'encadrement à un organisme. Le Ministre a pu renégocier une période transitoire mais ce sera l'ultime fois.

12° Crise PPA : les indemnités aux producteurs impactés se clôturent



Enfin le Ministre a demandé à l'Awex d'adopter une position offensive pour défendre nos produits vis-à-vis de l'étranger. L'ouverture/la ré-ouverture de marchés peut jouer positivement sur les prix.



Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme	
ANDRE	Philippe	producteur	
BAURAIND	Catherine	socopro	
BAY	Thierry	producteur	
BILLA	Benoit	producteur	
BOLLE	Pascal	producteur	excusé
BORMANN	Pierre	Socopro	
BORSUS	Willy	invite	
CHAUSTEUR	Quentin	producteur	
COLLIENNE	Daniel	producteur	
COLOT	Catherine	socopro	
DANIAUX	Christel	socopro	
DE BECKER	Mathilde	AB-REOC	
DE FAVEREAU	Corentin	ACRF	
De GRADY	Charles Albert	producteur	
DECALUWE	Laurent	producteur	
DECOSTER	Marc	producteur	
DESBRUYERES	Yves Marie	producteur	
DESTAIN	Jean Pierre	invite	
DEWASMES	Véronique	DG03	excusée
DEWULF	Baudoin	producteur	
DROEVEN	Frédéric	producteur	
ERNOUX	Etienne	producteur	
FERON	Josianne	DG03	excusée
FICHEFET	Giselle	FEGRA	excusée
FLAMEND	Fabrice	producteur	
FRANCQ	Guy	producteur	
GEERAERTS	Thomas	producteur	
GILLET	Angélique	producteur	
GOMAND	Laurent	producteur	
GREVISSE	André	producteur	
GRIFNEE	Alain	socopro	
GROSJEAN	Emmanuel	socopro	
HENNUY	Luc	DG03	
HENRI	Alain	producteur	
HERMAN	Daisy	ACRF	
HERMAN	Henri	Producteur	excusé
HOUSEN	Claire	APAQW	
HUYBRECHTS	Muriel	socopro	
JACQUES	Dominique	producteur	
LABIE	Bérengère	spw	
LECOQ	Cédric	producteur	
LEGRAND	Quentin	socopro	
LENCLUD	Thibault	socopro	
LHOEST	Henri	producteur	
LOUPPE	Hélène	socopro	
MAHIEU	Olivier	producteur	



MARLIER	Julie	spw	
MATHIEU	Michel	producteur	
MATHONET	Olivier	producteur	
MAYNE	Bernard	socopro	
MINNE	Geoffrey	producteur	
MONNART	Isabelle	socopro	
NIVESSE	Lora	Comeos	
NOIRET	Aurélie	FWA	
PETEL	Thimotée	FUGEA	
PIRARD	Pierre	Cabinet Borsus	
PIROTHON	Yves	producteur	
POISMANS	René	cra-w	
PONCIN	Marie	socopro	
RAES	Dominique	producteur	
REGIBEAU	Cyril	socopro	
REMY	Marc	producteur	
RENARD	Sophie	socopro	
REUL	Anne	FEVIA	
SCHAUS	Marc	socopro	
SCHIFFLERS	Patrick	FEBEV	excusé
SMITH	Thomas	socopro	
SCHONBRODT	Alain	producteur	
SEMAILLE	Marie Laurence	FWA	excusée
SIRAUX	Patrick	producteur	
STAS	Henri	producteur	
STREEL	Laurent	producteur	excusé
TARGE	Yolin	producteur	
THEWIS	André	invite	
THIANGE	Virginie	Cabinet Borsus	
THOMASSEN	Benoit	socopro	
VAN DAMME	Julie	IEW	
VAN MERHAEGHE	John	producteur	excusé
VAN WONTERGEM	Philippe	producteur	excusé
VEIDERS	Helmuth	Bauerbund	
WALIN	Eric	SCAR	
WILLEME	Michel	producteur	